

Baccalauréat professionnel
du
Technicien Géomètre Topographe

Épreuve U32 : saisie des données

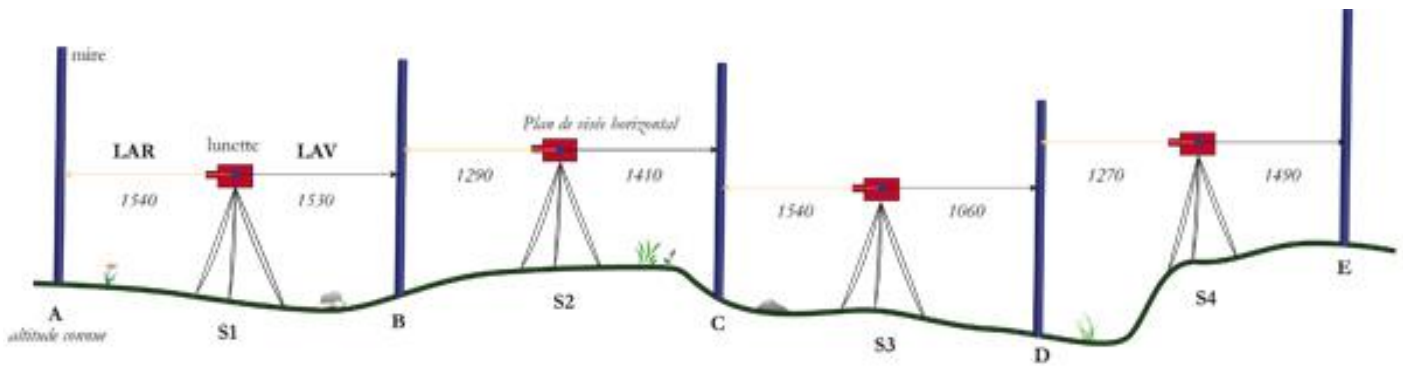
Travaux pratiques n° 02 :

**Cheminement Aller / Retour
en Nivellement direct.**

Critères d'évaluation :

Caractère professionnel de l'exécution de la mission	/5
Le protocole de mesure est PARFAITEMENT respecté	/3
Respect de l'égalité des portées	/3
Les données sont collectées ET complètes sur les fiches adéquates	/8
Les calculs sont réalisés, sur tableur ET les écarts sont analysés & compensés	/5
Total	/24

Schéma de principe :



Exigences :

- L'utilisation de crapauds pour poser les mires est obligatoire (sauf pour la mesure sur un repère de nivellement).
- Respect de l'égalité des portées (distances entre le niveau et les mires)
- Choisir des cheminements prédéfinis
- Ne pas dépasser des portées de plus de 30 mètres.



Cheminements Aller + retour (échange des rôles) :

- 1002 – 511
- 507 – 515
- 1001 – 1000
- 508 – 550
- 506 – 514
- 503 – 510



Calcul de la validité de la lecture (ε) en mm :

$$| ((L_{\text{haut}} + L_{\text{bas}}) \div 2) - L_{\text{milieu}} | \times 1000$$

Calcul de la distance en m :

$$(L_{\text{haut}} - L_{\text{bas}}) \times 100$$

